

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie d'assister à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le **mardi 21 mai 2024 à 20h30**, dans la salle de réunion du Conseil Municipal.

L'ordre du jour comprendra les sujets suivants :

- 1 - Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024 ;
- 2 - MJC Champ Libre : demande de subvention de fonctionnement pour 2024 ;
- 3 - Demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil départemental de la Vienne ;
- 4 - Demande de subvention au titre d'ACTIV'3 auprès du Conseil départemental de la Vienne ;
- 5 - Mise en vente de biens immobiliers sur la plateforme AGORA STORE ;
- 6 - Cession du chemin rural de Beaulieu : lancement de la procédure ;
- 7 - Acquisition de la parcelle CP n°55 - parking Jardin de la Clouère ;
- 8 - Médiathèque : convention d'intégration au réseau départemental C@bri ;
- 9 - Ludothèque Souris Verte : adhésion 2024 - approbation du règlement intérieur ;
- 10 - CCVG : Avis sur le rapport de la CLECT du 27/02/2024 suite à la modification du linéaire de voirie communautaire ;
- 11 - Avenant n° 2 SDIS 86—Mise à disposition d'un bâtiment communal ;
- 12 - Conseil départemental de la Vienne : convention territoire numérique éducatif pour l'Ecole privée Saint Joseph ;
- 13 - Eaux de Vienne-SIVEER : adhésion des communes d'Asnières-sur-Blour, Civaux, Vouzailles, Nérignac et Villiers au syndicat EdV et transfert intégral de la compétence assainissement ;
- 14 - Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Usson du Poitou, le 7 mai 2024.

Le Maire,



Michel JARRASSIER

